



CLAUDE THOMAS
2021.12.09 17:03:30 +0100
Ref:20211209_152601_1-1-O
Signature numérique
le Président

L'an deux mille vingt et un le 2 du mois de décembre, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Arraye et Han, après convocation légale du 24 novembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – Mme STEIN Marie Hélène – M. BECCHETTI Daniel – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme MOUGEOT Colette – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. HOLZER Alain – M. HENQUEL Patrick – Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – Mme JELEN Nelly – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : M. ORY Denis à M. CAPS Antony – M. COLOMBI Philippe à M. FAGOT REVURAT Yannick – M. FEGER Serge à M. Philippe GUEZET – Mme CHERY Chantal à M. L'HUILLIER Nicolas – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude – M. PORTALLEGRI Robert à M. HOLZER Alain – Mme MARANDE Carole à M. GUILLAUME Geoffrey – M. FAUCHEUR Dominique à M. VOINSON Philippe – M. MOUGINET Dominique à M. THIRY Philippe

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. VINCENT Yvon

Secrétaire de séance : Mme FRANCOIS Valérie

L'assemblée dénombrait : **46 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 9

Excusés : 2

Votants :

Date d'affichage : 10 décembre 2021

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 46

Contre :

Absentions :

CT/PR

02/12/2021

DECHETS MENAGERS

Actualisation des tarifs pour les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire

Vu la délibération en date du 03.12.2020 fixant les tarifs pour les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire,

Vu l'avis du groupe de travail commun finances et déchets ménagers du 16.11.2021,

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge des Déchets ménagers et de l'Environnement, rappelle que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné accepte les apports de déchets des professionnels à la déchèterie communautaire.

Pour rappel, les tarifs en vigueur au m³ sont les suivants :

- Bois = 25 €
- Carton = 7 €
- Déchets verts = 10 €
- Gravats = 25 €
- Polystyrene = 35 €
- Déchets non valorisables = 45 €

Suite aux évolutions des coûts de traitement des déchets et de l'évolution de la TGAP concernant l'enfouissement des déchets non recyclable, Véronique SCHEFFLER, après avis du groupe projet, propose de modifier la grille tarifaire pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire à compter du 1^{er} janvier 2022 selon le tableau ci-dessous :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2022
BOIS	25 €
CARTONS	7 €
DECHETS VERTS	10 €
GRAVATS	25 €
POLYSTYRENE	35 €
DECHETS NON VALORISABLES	50 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Valide** la modification des tarifs concernant les déchets non valorisables,
- **Propose** les nouveaux tarifs suivants, applicables dès le 01 janvier 2022 pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2022
BOIS	25 €
CARTONS	7 €
DECHETS VERTS	10 €
GRAVATS	25 €
POLYSTYRENE	35 €
DECHETS NON VALORISABLES	50 €